

SORTEZ VOS MOUCHOIRS !

Quand le MEDEF pleure, le gouvernement tend le mouchoir !

20 milliards par-ci, 30 milliards par-là, une exigence de 100 milliards : les cadeaux fiscaux, aides et exonérations à destination des entreprises n'en finissent plus. Au total, l'Etat et les collectivités locales accordent chaque année 200 milliards d'aides et exonérations aux entreprises. Soit trente années de baisse fiscale. Et il en faudrait encore plus !

Aujourd'hui les arguments infaillibles pour demander toujours plus sont la recherche de compétitivité des entreprises françaises et la création d'emplois (le MEDEF, en échange, promet de créer 1million d'emplois mais réclame plus de flexibilité et la *refonte* du Code du travail pour mieux licencier !).

La CGT Finances Publiques 71 dénonce ce marché de dupe et l'injustice fiscale qui en découle et qui fait essentiellement peser l'effort contributif sur les ménages, les salarié(e)s et les petites entreprises au seul profit des grandes entreprises et des plus aisés (à titre d'exemple, la hausse de la TVA au 1^{er} janvier sert à financer en partie le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'emploi). Chaque jour, nous constatons, dans l'exercice de nos missions, les difficultés éprouvées par nos concitoyens (par exemple, augmentation des demandes des délais de paiements et des plans de règlements) et le fossé qui se creuse avec les plus riches...qui, par ces dispositifs, deviennent encore plus riches !

Pour toutes ces raisons, la CGT Finances Publiques 71 participera aux manifestations organisées le 6 février 2014 dans le département. Elle réclamera plus de justice fiscale et sociale, la nécessité de mieux répartir l'effort contributif, une meilleure redistribution des richesses, des moyens pour les agents et les services des Finances pour lutter contre la fraude fiscale et exercer normalement leurs missions de contrôle et de recouvrement.

Le capital a un coût (la priorité va à la satisfaction des actionnaires au détriment des investissements dans l'appareil productif et l'emploi) et nous en payons le prix fort !

Des années de sacrifices exigés, de réductions des dépenses publiques, de services publics supprimés et de fonctionnaires non remplacés sans que la situation économique ne s'améliore...sauf celle des actionnaires du CAC 40 et des plus riches.

Où va l'argent ?

Ce que l'on vous dit : les éléments de langage du patronat, des experts, des politiques...	Les réponses en chiffres
Il faut absolument réduire les dépenses publiques afin de rétablir les finances publiques...	Avant de réduire les dépenses publiques (15 milliards en 2014 répartis ainsi en 9 milliards prélevés sur le budget de l'Etat et 6 milliards sur celui de la Sécurité Sociale), donnons les moyens aux services des Finances de l'Etat de traquer et recouvrer les sommes qui échappent à l'Etat ! - Au niveau international, les avoirs détenus dans les paradis fiscaux sont estimés entre 20 000 et 30 000 milliards d'Euros ; - En septembre 2013, le Parlement Européen estime la fraude annuelle dans l'Union Européenne à 1 000 milliards d'Euros. La Commission européenne l'évalue à 2 000 milliards d'Euros soit l'équivalent du PIB de la France ; - En France, elle est évaluée à 80 milliards d'Euros par an (rapport parlementaire octobre 2013) ; - la fraude fiscale est responsable de plus de la moitié du déficit public.
Les entreprises sont accablées par l'impôt !	- En France, le taux de l'impôt sur les sociétés est passée de 50% à 33% ; - Selon les documents annexés au projet de loi de finances pour 2014, les recettes de l'impôt sur les sociétés chuteraient de 49.7 milliards d'Euros en 2013 à 36.2 milliards en 2014 soit une baisse de 27% ; - Les grands groupes sont le plus souvent imposés à un taux de 8% en ce qui concerne l'impôt sur les sociétés ; - La fraude à la TVA en France est estimée entre 11 milliards et 32 milliards (rapport commandé par la Commission Européenne) ;

	<u>Conclusion</u> : le patronat mène campagne contre le taux nominal de 33.33% de l'impôt sur les sociétés mais oublie volontairement que, par un système dérogatoire (les niches fiscales), on réduit considérablement le rendement de l'impôt. D'après le Conseil des prélèvements obligatoires le taux réel d'imposition en France est de 18% (8% pour les entreprises du CAC 40 !) Si l'on considère le poids de l'impôt sur les sociétés rapporté au Produit Intérieur Brut (PIB), la France avec 2.5% du PIB se situe au 12^{ème} rang européen. Mais cela le MEDEF ne le dit pas !
La France n'aime pas ses entreprises, les riches, ceux qui réussissent, etc. !	- Chaque année, les entreprises bénéficient de 200 milliards d'exonérations fiscales et sociales de la part de l'Etat et des collectivités locales, génèrent des profits sur le territoire mais veulent les soustraire à l'impôt ; - 60% des entreprises (surtout les plus importantes) ont vu leur contribution baisser avec la Contribution Economique Territoriale ; donc la pression s'est accrue sur les ménages... La suppression de la taxe professionnelle représente un cadeau de 8 milliards compensé en partie par un transfert de 3.5 milliards d'euros sur la fiscalité locale des ménages, la taxe d'habitation ! - il y a environ 400 niches fiscales en France : ces mesures dérogatoires sont autant de possibilité de frauder ; la Cour des Comptes a comptabilisé 293 niches fiscales bénéficiant aux entreprises privant l'Etat de 35 milliards d'euros. - Une des niches les plus importantes est le Crédit Impôt Recherche : aide fiscale d'un coût de 6 milliards d'euros par an (ne profite pas aux PME et à un impact faible sur la recherche et l'innovation); - Ajoutez à cela le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi qui, en 2014, coûtera 20 milliards d'euros aux Finances Publiques...sans contrepartie ! - et n'oublions pas les reculades devant les roucoulements des pigeons (750 000 millions d'euros) ; - le bouclier fiscal de Sarkozy ; Conclusion : la liste des aides et niches n'est pas exhaustive. En forçant tout juste le trait, nous pourrions dire que la France se rapproche peu à peu du...paradis fiscal. D'autant que le président du Medef ne cesse de réclamer de plus en plus d'exonérations et de souplesses (100 milliards.. !) et qu'il bénéficie, lui, de toute l'attention du gouvernement !
On ne peut rien y faire ! C'est la faute à l'Europe ! C'est mondial !	Au niveau national, il s'agit de choix politiques. Quelques pistes : -Il est nécessaire de mettre en place une grande réforme fiscale qui réintroduirait, par exemple, une plus grande progressivité de l'impôt sur les revenus ; - Il faut aussi simplifier le système fiscal en s'attaquant aux niches fiscales ; - Il faut un réel effort concentré sur les plus fortunés qui parviennent, proportionnellement à payer moins d'impôts que les salariés, bien aidés par leurs conseillers, avocats fiscalistes et banques ! Signalons d'ailleurs que l'ensemble des banques françaises et autres multinationales ont un siège dans les îles anglo-normandes ; -Il faut maintenir l'impôt sur la fortune ; -Il faut taxer les revenus du capital ; -Conditionner les aides aux entreprises à leur stratégie en matière d'emplois, d'investissements en matière de recherche ou d'innovation, etc. <u>Conclusion</u> : les citoyens estiment que l'impôt est injuste. Mais au lieu de les conduire à faire pression pour exiger une lutte plus efficace contre la fraude, cette situation les amène à rejeter l'impôt. Si le système fiscal était plus simple, la fraude serait plus lisible ; si le système était plus juste, la tolérance à la fraude serait plus faible. Nous avons besoin d'un système fiscal efficace qui puisse financer les besoins de la population. Il faut alors renforcer les services des Finances (notamment DGFIP et Douanes) en cessant les suppressions d'emplois et de services !